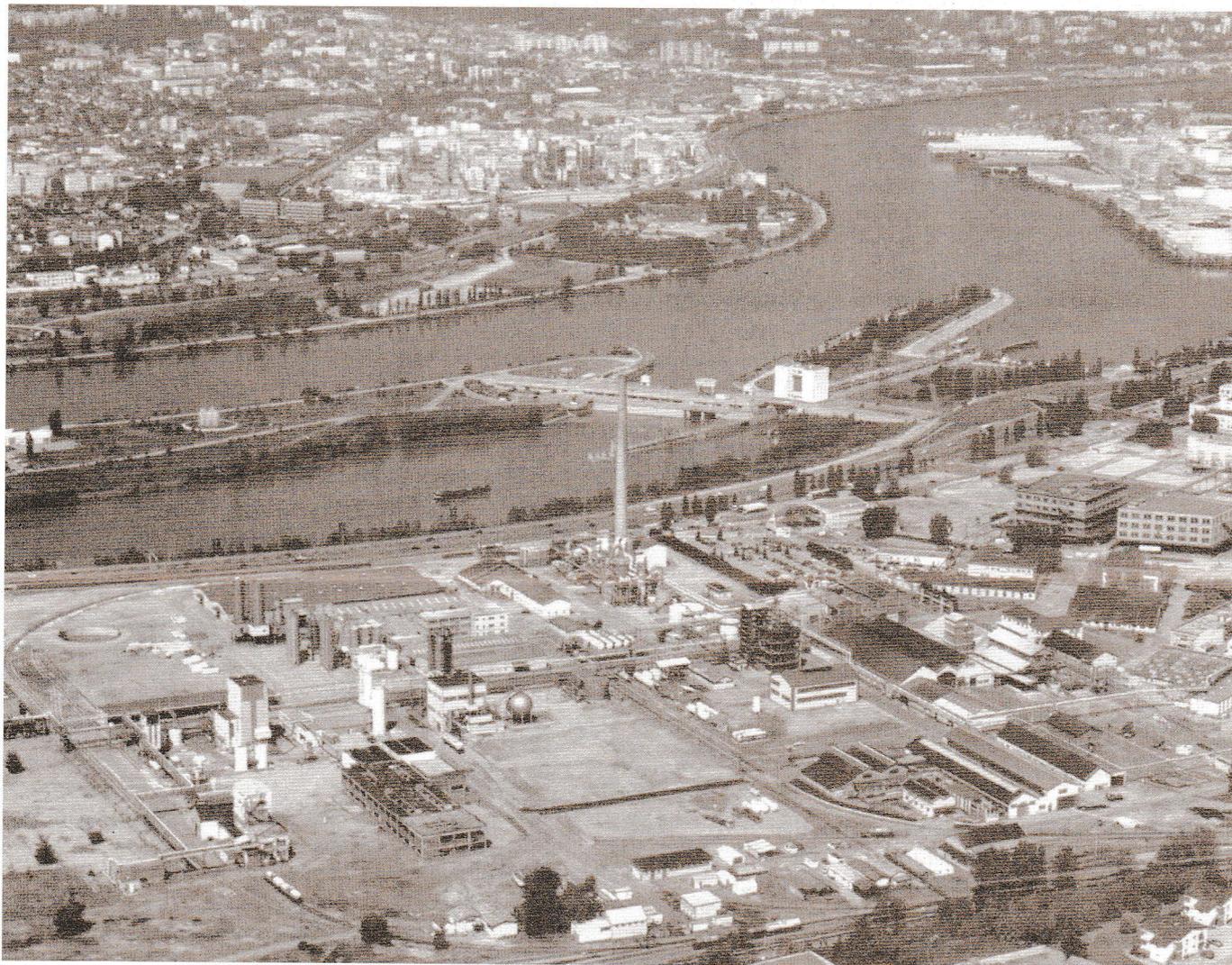


Merci à notre ami Henri Chavand qui a bien voulu nous écrire l'histoire du site, toujours dénommé "Usine de St-Gobain" de St-Fons. Cette usine fut un des fleurons de la société St-Gobain. Depuis 1961 elle a changé 7 fois de propriétaires.

**Histoire
d'un site**

L'usine de Saint-Gobain de Saint-Fons



Un peu d'histoire

Cet historique est basé sur plusieurs conférences faites en 1960 par Melle Clerc, chargée à l'époque de la documentation, aux cadres de l'usine sur les fondateurs de l'usine.

Au milieu du 18^e siècle, Saint-Fons était un hameau de Vénissieux. Quelques maisons en pisé s'élevaient à l'emplacement actuel du carrefour des Quatre chemins. Ce n'est que le 26 mars 1888 que fut créée la commune de St-Fons.

Le relais de la Poste aux chevaux subsista longtemps au voisinage de l'avenue Jean-Jaurès.

Deux maisons plus confortables se distinguaient. L'une appartenait à M. Mottard, l'autre au marquis de Quinsonnas, ancien officier de l'armée impériale.

Les deux familles possédaient la plus grande partie des terrains cultivés. Du haut de la butte de Saint-Fons, les voyageurs pou-

vaient admirer, s'étendant à leurs pieds, le Rhône traversant une plaine à peu près déserte, marécageuse, recouverte de broussailles et de végétation aquatique.

Seuls les orpailleurs, les pirates et les pêcheurs empruntaient les sentiers conduisant au chemin de halage. Là, un atelier de réparation de bateaux et de débitage de bois, quelques tuileries et fours à chaux, donnaient un peu de vie à ce paysage désolé.

Des carrières avaient été creusées à flanc de coteaux. Les fossés où coulait l'eau vive étaient devenus des cressonnières.

C'est dans ces terrains que Michel Perret et son frère Jean-Baptiste achetèrent une première parcelle en 1851. Le propriétaire céda à Michel Perret le droit, accordé par le préfet de l'Isère, d'établir une fabrique de soude en vase clos et de chlorure de chaux sous la condition d'élever la cheminée à 30 mètres au moins au-dessus du sol et de limiter la fabrication de chlorure de chaux à 300 kg par jour.

En 1853, le district de Villeurbanne fut rattaché à la Préfecture du Rhône.

Le sieur Gruat sollicita alors l'autorisation de fabriquer l'acide sulfurique, le chlorure de chaux et l'acide nitrique par l'appareil de Woolf dans les terrains qu'il possédait au lieu-dit des Isles (commune de Vénissieux).

Cette autorisation lui fut accordée en mai 1853.

Cette demande était appuyée par une pétition signée d'un grand nombre de manufacturiers de produits chimiques, de teinturiers, de négociants droguistes de Lyon, désireux de disposer d'une production plus importante d'acide sulfurique nécessaire "pour répondre aux besoins croissants de la consommation".

Cet acide était considéré comme de nécessité première pour les nombreuses industries de la région.

L'enquête de commodo-incommodo avait soulevé de nombreuses oppositions. Les plus importantes provenaient des conseils municipaux de Vénissieux et d'Irigny.

Quelles seraient, en fonction de la topographie des lieux les conséquences possibles pour la population ?

L'examen du plan montrait que les maisons d'habitation sont situées à 700 mètres environ au-delà de l'usine dont la construction était projetée. A une pareille distance, les émanations qui peuvent se dégager ne semblent pas de nature à compromettre la santé des habitants.

En outre, le certificat délivré le 19-01-1853 par le médecin de St Jean de Dieu précise qu'à ce jour, l'hospice n'a pas eu à souffrir des émanations d'usines chimiques établies à Saint-Fons sur le littoral et qu'à plus forte raison, celles qui proviendraient de fabriques établies plus loin, ne pourraient être nuisibles à cet établissement.

En ce qui concerne les dangers présentés pour la végétation, les craintes des opposants paraissent exagérées. Il résulte de l'examen de la topographie des lieux que l'emplacement destiné à l'usine est entouré d'un côté par le Rhône et de l'autre par des terrains peu fertiles, marécageux, fréquemment submergés en partie par le fleuve qui y dépose une couche caillouteuse très peu propre à en accroître la fertilité.

Les inconvénients qui pourraient s'en suivre sont de nature à être neutralisés par des précautions imposées aux pétitionnaires.

Les communes de Lyon, Sainte-Foy, Oullins et Saint-Genis Laval n'ont pas fait opposition.

Au mois de juin suivant, Michel Perret se rendait acquéreur de cette parcelle de terrain.

L'usine commençait sa longue carrière

Les acquisitions de terrain se succédèrent, les fabrications se développent et la société Perret-Olivier constituée en 1857 fusionnait avec la Compagnie Saint-Gobain en 1872.

D'après un plan de 1876, l'usine comprenait deux parties : la grande usine et la soude (nom donné encore en 1950 à l'usine actuelle).

Sa superficie atteint 70 hectares dans les années 1960.

La grande usine possédait 4 appareils d'acide sulfurique avec aire de lessivage de la pyrite cuivreuse, un atelier de sulfate de soude et une fabrication de chlorure de chaux.

La soude comprenait en particulier les fours à sel et à soude.

Au cours des années d'autres installations apparurent :

- extension Weldun pour la transformation du gaz chlorhydrique en chlore,
- four tournant pour la soude (procédé Leblanc),
- atelier de superphosphates,
- atelier Verein pour l'oleum.

Pendant la guerre 1914-1918, l'usine intensifie ses productions. De nouvelles chambres de plomb et un atelier de chlorhydrine sulfurique font leur apparition.

Un premier atelier augmente la production d'acide sulfurique au début de l'année 1930, tandis qu'un atelier d'électrolyse remplaçait dès 1928, les anciens appareils Deacon.

C'est en 1938-1939 que la fabrication du chlorure de vinyle monomère et sa polymérisation furent mises au point selon le procédé breveté sous le nom de "PVC Masse".

La chimie minérale se développa aussi sur des produits à base de :

- **Soufre** : Acide sulfurique (Anhydre II - III - IV - V), oleums et SO₃ liquide, anhydride sulfureux, hydrosulfite de soude, sulfates (Alumine, zinc, soude), bisulfite de soude, sulfure de sodium.
- **Azote** : Acides nitriques 58 % - 99%, nitrate d'ammonium.
- **Chlore** : Chlore gazeux et liquide avec de la soude en produit dérivé, eau de Javel, acide perchlorique, chlorhydrine sulfurique.

La plupart de ces ateliers, qui ont fait la notoriété de l'usine durant les années 1950 - 1980, ont disparu depuis.

Le développement de l'usine actuelle se fait sur le PVC masse, le PVC surchloré et les compounds pour le compte d'Atofina alors que la partie minérale restante (acide nitrique, acide sulfurique, oleums, sulfate d'alumine) dépend de Rhodia.

L'usine qui a compté jusqu'à 1500 personnes dans les années 1970-1975 a vu son effectif fondre très rapidement depuis 1976 pour être voisin de 500 personnes actuellement.

Depuis 1961, cette usine a changé 7 fois de propriétaires et donc de nom.

- PECHINEY - SAINT-GOBAIN

du 1-01-62 au 31-12-71

- RHONE PROGIL

du 1-01-72 au 31-12-74

- RHONE POULENC INDUSTRIES

du 1-01-75 au 9-12-80

- CHLOE-CHIMIE

du 10-12-80 au 30-09-83

- ATO-CHEM

du 1-10-83 au 31-12-91

- ELF ATOCHEM

du 1-01-92 au 31-03-00

- ATO-FINA

depuis le 1-04-00

Cette usine qui a participé à la vie et au développement de Saint-Fons doit continuer à vivre pour maintenir ces liens qui ont fait que l'on parlait d'un esprit Saint-Gobain qui doit perdurer.

Henri CHAVAND